

## Marie Moret à Molines père et fils, 6 août 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (316r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Molines père et fils, 6 août 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46804>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Molines père et fils](#)

Lieu de destinationPlace de la Salamandre, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 104,75 F à Théophile Tholozan.

NotesLa fin de la lettre n'est pas copiée.

SupportLa lettre est copiée sur la partie droite du folio 316r, dont la partie gauche

est occupée par la copie de la fin de la lettre de Marie Moret à veuve Laporte du 6 août 1897.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Tholozan, Théophile](#)

Lieux cités [Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise Familière  
Tour rebet du roman  
lui-même.

Agéz je vous prie  
Madame, l'expression  
de mes sentiments  
bon distingués sur  
votre réception de mon chèque  
de M<sup>e</sup> Marie Fabre Mr  
de l'Op<sup>o</sup>g. pour la somme de Paris  
et vous prie de vouloir bien  
me renvoyer en échange  
deux de moins de ces  
rests suivants:

2 boîtes de charme  
six serres arthrositiques  
à 5 francs le paquet  
3 boîtes de camphre au  
gramme à 0,75 = 2,25  
Total 12,25

Guise Familière  
6 août 1859

Messieurs Molines père et fils  
J'ai l'honneur de vous  
accuser réception de ma  
remercier de votre lettre  
du 2<sup>n</sup> juillet dernier  
Je vous prie prendre note  
que j'envoie aujourd'hui  
le chèque suivant auquel  
je vous prie de faire Paris  
bon accueille 14 h. 15  
M<sup>e</sup> Dr. Gralor 104, 7<sup>e</sup> ét<sup>e</sup>  
l'ordre de Monsieur Cholozan  
Nîmes.